



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

DES ACCUSATIONS DE MANIPULATIONS FRAUDULEUSES D'OPÉRATIONS BOURSIÈRES ET DE FRAUDES SONT DÉPOSÉES CONTRE ONZE PERSONNES

Montréal, le mardi 15 février 2011 – Ce matin, l'Équipe intégrée de la police des marchés financiers (EIPMF) a déposé des accusations contre onze personnes, de Montréal et de Toronto, à qui on reproche d'avoir commis diverses fraudes reliées aux marchés financiers. Jacky Quan, Gia Tuong Quan, Normand Bouchard, Mario Dumais, Mario Paquin, Tri Minh Huynh, Robert Savoie, Claude Valade, René Viau, Rénald Gagnon et Richard Tremblay devront faire face à la justice pour des fraudes commises contre 120 épargnants de la région de Montréal et de Toronto.

Dans un premier temps, Jacky Quan, Gia Tuong Quan, Normand Bouchard, Mario Dumais, Mario Paquin, Tri Minh Huynh, Robert Savoie et Claude Valade font face à la justice pour répondre à des accusations de fraudes et de manipulations frauduleuses d'opérations boursières pour un montant s'élevant approximativement à 3 millions de dollars. Dans un deuxième temps, ils font également face à la justice pour répondre à des accusations d'avoir commis des infractions en association avec une organisation criminelle, ainsi que d'avoir comploté entre eux pour commettre les crimes qui leur sont reprochés.

Dans une seconde série d'accusations non reliée aux manipulations boursières, Claude Valade, René Viau, Rénald Gagnon et Richard Tremblay font face à la justice pour des fraudes totalisant approximativement 140 000 \$. Ils sont aussi accusés de complot et d'avoir commis des infractions en association avec une organisation criminelle.

Les crimes reprochés contre les accusés se sont produits entre les mois de mai 2008 et décembre 2009.

Les victimes dans ce dossier sont principalement des détenteurs de différents types de comptes enregistrés d'épargne-retraite (*REER, CRI et autres*) recrutés au moyen des petites annonces de journaux locaux et régionaux. Les accusés proposaient aux détenteurs de ces régimes de retraite de transférer leur épargne dans un compte autogéré et leur remettaient immédiatement une partie de la valeur de leur compte sans déduction d'impôt. En échange, les victimes remettaient le contrôle de leur compte autogéré à l'organisation. Les accusés prenaient le contrôle du compte autogéré des victimes et par une série de transactions boursières préarrangées, ils venaient ensuite en vider leur contenu en association avec l'organisation.

Cinquante-neuf titres de sociétés canadiennes de petite capitalisation ont été manipulés à leur insu par l'organisation criminelle. Les titres étaient transigés sur le TSX-Venture.

Cette enquête criminelle est le résultat d'une coordination entre les policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'AMF a reçu initialement une série de plaintes de résidents de la région de Montréal qui prétendaient avoir été floués de diverses façons par les accusés. L'AMF a transmis les renseignements aux policiers de l'EIPMF pour les besoins d'une enquête criminelle.

Les accusés comparaitront le 11 mars 2011 au Palais de justice de Montréal. Ils font face à un total de 18 chefs d'accusation.

Il est à noter que l'EIPMF est partie intégrante du Programme de l'intégrité financière de la GRC. Cette équipe d'enquête spécialisée est composée de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec, de l'Autorité des marchés financiers et des Services des poursuites pénales du Canada.

Notons également que le programme des équipes intégrées de la police des marchés financiers travaille à prévenir les fraudes sur les marchés financiers, à enquêter sur les infractions graves au *Code criminel* ayant une envergure régionale ou nationale et menaçant la confiance des investisseurs et la stabilité économique du Canada, et à appuyer les poursuites judiciaires pour infractions criminelles dans ce domaine.

L'EIPMF de Montréal est l'escouade spécialisée qui a dirigé les enquêtes ayant mené aux accusations criminelles dans le dossier Norbourg ainsi que dans le dossier Norman Burns de Trois-Rivières.

- 30-

Renseignements

Bureau des communications
Gendarmerie royale du Canada
514 939-8308